

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION

FCO MARCHANDISES

Pré-requis d'accès à la formation

- Etre titulaire du permis C, ou CE en cours de validité
- Etre titulaire d'une FIMO ou d'une Carte Qualification Conducteur ou d'une FCO si validité FIMO dépassée.

Modalités et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

Délai : minimum 7 jours.

Accessibilité : Contacter le référent Handicap à contact@passersonpermis.com

Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique.
- Se perfectionner d'une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.

Durée de la formation : 35 heures

Rythme : Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 :30h à 16 :30h (soit 5 jours de formation).

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : 8 stagiaires

Nombre maximum : 16 stagiaires

Tarif : A Partir de 490 €

Contacts :

- TRINITE : 0596 58 40 59 trinite@passersonpermis.com
- LAMENTIN : 0596 51 69 47 lamentin@passersonpermis.com

Programme de formation

▪ Accueil et présentation de la formation

▪ Bilan des connaissances, évaluation individuelle et analyse :

- Le code de la route et la sécurité routière,
- La réglementation spécifique aux transports de marchandises,
- Les techniques et comportement en conduite.

▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et du comportement des conducteurs :

- Caractéristiques techniques et d'éléments de sécurité du véhicule,
- Prévention des risques d'accidents en conduite et la sécurité routière,
- L'éco conduite et utilisation d'outils informatiques d'assistance à la conduite,
- Respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule,
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile,
- Chargement et le transport de marchandises dans les conditions optimales de confort.

▪ Actualisation des connaissances en matière de réglementation du transport :

- La réglementation sociale nationale et européenne les conventions collectives,
- Les temps de conduite et de repos des conducteurs, la formation des conducteurs,
- L'utilisation du chrono tachygraphe électronique,
- La réglementation applicable à la location de véhicules de transport,
- La réglementation applicable aux transports en compte propre,
- Les documents nécessaires au transport international des marchandises.

▪ Actualisation des connaissances sur la santé, la sécurité :

- La prévention des risques liés aux aptitudes physiques et mentales des conducteurs
- La prévention et l'évaluation des situations d'urgence à travers des exercices pratiques,
- Les accidents du travail et les principes élémentaires de secourisme,
- Les règles de circulation et de signalisation routières,
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds,
- La conduite à l'approche des grands ouvrages et dans les tunnels,
- Le franchissement des passages à niveau,
- La criminalité et le trafic des clandestins.

▪ Notions de service, de relation commerciale dans les métiers de la logistique :

- Sur les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise,
- Sur la démarche qualité et le développement de la qualité de service,
- Sur les aspects économiques du transport routier de marchandises,
- Sur le positionnement d'une entreprise et la notion de marché concurrentiel.

▪ **Evaluation des acquis et synthèse de stage**

Dates de la formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

Lieux de la formation

THEORIE : 31 Rue des Barrières 97232 LE LAMENTIN

PRATIQUE : Carrère 97232 LE LAMENTIN



Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

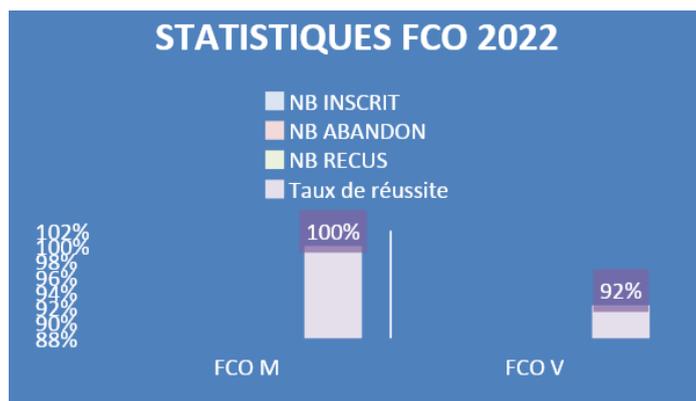
- ___ Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Plateau technique privée
- ___ Cas pratiques
- ___ Echanges d'expériences et débats
- ___ Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Evaluations théoriques et pratiques réalisées par un testeur agréé indépendant du centre de formation.
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

Formalisation à l'issue de la formation

- Si résultat favorable, délivrance d'une Attestation de Formation Continue Obligatoire de marchandises.
- Délivrance de CQC (Carte Qualification Conducteur).



A NOTER : La FCO est valable 5 ans. Une réactualisation devra être effectuée avant ces 5 ans.